

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8567>

Non à Edvige !

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2008

Spyworld Actu

Nom et prénoms : Edvige, autrement dit Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale.
Nationalité : française. Date de naissance : 27 juin 2008, par décret publié le 1er juillet au Journal officiel. Profession : fichier de police destiné à collecter des informations sur toute "personne physique ou morale ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif", mais aussi sur toute personne à partir de 13 ans ou sur tout groupe ou organisation "susceptibles de porter atteinte à l'ordre public".
Signe particulier : tendances obsessionnelles à la sécurité.

En deux mois, un véritable front du refus s'est constitué contre ce fichier. Quelque 700 organisations, associations et syndicats, ainsi que 90 000 personnes ont signé une pétition destinée à en bloquer la création. Des recours ont été déposés devant le Conseil d'Etat. Tous les partis de gauche, mais aussi le Modem de François Bayrou, dénoncent désormais cette volonté gouvernementale de fichier généralisé qui pourrait rapidement concerner plusieurs millions de Français.

Ils ont raison. Certes, l'Etat doit garantir la sécurité des citoyens. C'est une de ses principales missions. C'est également sa responsabilité d'adapter ses moyens de renseignement et de police aux évolutions technologiques. A cet égard, Edvige prolonge et "modernise" l'ancien fichier des Renseignements généraux, dans le cadre de la création, cet été, de la nouvelle direction centrale du renseignement intérieur.

Mais la défense de l'ordre public ne saurait justifier pareille menace sur les libertés individuelles. Par principe autant que par respect de la Convention européenne des droits de l'homme, l'Etat a une obligation au moins égale de protéger la vie privée des citoyens. La mobilisation contre Edvige est d'autant plus justifiée que ce nouveau système d'information sur les Français n'est que le dernier en date : depuis quelques années, les fichiers de police se sont multipliés, sans même parler de la vidéosurveillance. Passer ainsi d'une société dans laquelle chacun est présumé innocent à une autre dans laquelle c'est la culpabilité de tous qui est présumée constitue une dérive dangereuse pour l'état de droit.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/opinions/arti...>